

ZAC AR MOR

Avec implantation du Zenith

Zone d'Activités Tertiaires

Marché de maîtrise d'oeuvre complète

Caractéristiques du projet

- Sur l'emprise d'un habitat diffus et du cour Hermeland, coulée verte Nantaise préservée du centre ville à la sortie de la ville, une zone de 47.3 ha.
- Cette zone à caractère tertiaire et culturelle, co-habite avec des espaces verts de qualité et en charnière du grand pôle commercial Nantais.
- Un budget de 5.8M€.

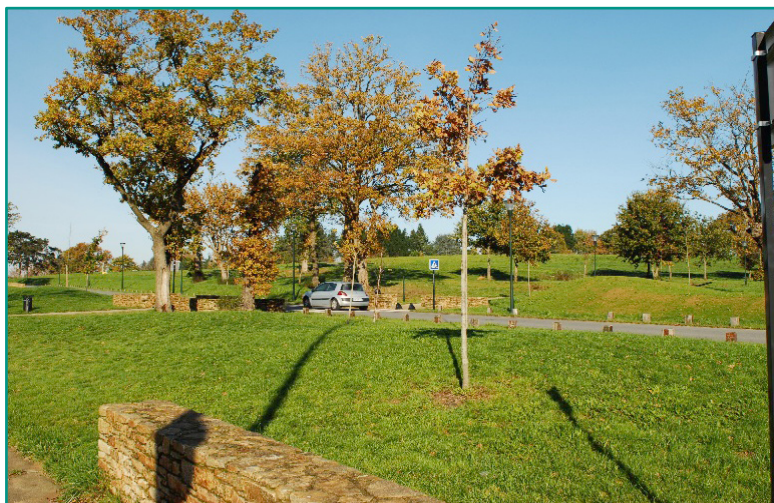
Etude réalisée au sein du BET Sogréah Consultants

Maître d'ouvrage

SELA (SOCIETE D'AMENAGEMENT DE LOIRE ATLANTIQUE)
6 rue Virginia Woolf
44800 SAINT HERBLAIN

Partenaires

AGENCE D'ARCHITECTURE, URBANISME
AUP (NANTES)
ARCHITECTE PAYSAGISTE BUREAU
(NANTES)



Intégration des giratoires aux espaces verts

La démarche

Les objectifs de Nantes Métropole étaient d'intégrer au mieux les implantations dans le cadre du « Cours Hermeland », axe vert protégé traversant Saint-Herblain.

Le bâti, de grande ampleur, devait être diffus. Les aménagements devaient rendre à cette zone le rôle initial d'écrin vert pour cette entrée de ville.

La salle culturelle et les stationnements ont donc été en grande partie mutualisés avec la zone commerciale. Par ailleurs, les parkings réalisés pour le Zénith servent la journée aux activités tertiaires.



GCINFRASTRUCTURES